



La Période Relais : un dispositif d'aide ponctuelle pluri-disciplinaire

publié le 10/09/2023 - mis à jour le 27/09/2023

Pour qui ?

- Les élèves ayant des difficultés de méthode d'apprentissage
- Les élèves manquant de confiance en eux à l'école, de motivation

Qu'est-ce que la période relais ?

- Un dispositif d'aide ponctuelle pluri-disciplinaire
- Une aide pour apprendre à apprendre et mieux comprendre son propre fonctionnement intellectuel (part de visuel, auditif, kinesthésique par exemple)
- un travail sur l'attention, la compréhension et la mémorisation
- Ça n'est pas du soutien scolaire

Comment s'organise la période relais ?

- Trois semaines, deux après-midi par semaine, le mardi et le jeudi jusqu' à 16h ou 17h selon l'emploi du temps
- En petits groupes de six élèves du même niveau (de la 6ème à la 4ème)
- Des cours de méthodologie, de maths, histoire, technologie, anglais, français.
- Les cours manqués sont rattrapés en photocopies et une heure est consacrée à leur explication si besoin
- Un ensemble d'outils méthodologiques
- Un bilan personnalisé
- Un bilan aux professeurs principaux
- Un compte -rendu écrit aux parents en fin de période

Qui contacter ?

- La période relais est proposée à votre enfant par son professeur principal, et vous serez contactés par téléphone par Mme Guillaume qui s'occupe du dispositif SI VOUS LE SOUHAITEZ .

L'équipe de la Période relais

(Mmes Gousserey, Guillaume, M. Blottière, Galisson, Pajaud, Légliise)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.